

2017/080

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Novembre 2017

Commune de  
PAULHAN

N° 2017/11/12

Date de la convocation	06 / 11 / 2017
	<b><u>Votes : 24</u></b>
Présents : 20	Pour : 20
Absents : 03	Contre : 0
Représentés : 04	Abstention : 04

L'an deux mille dix sept et le seize novembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr BIROUSTE Pascal à Mr ARNAUD Raymond  
- Mr ENGELVIN Gérard à Mme ARNAUD Pierrette  
- Mme HEREDIA Fabienne à Mme DJUROVIC Aleksandra  
- Mr JAM Thierry à Mr VALERO Claude

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20171116-2017-11-12-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2017  
Date de réception préfecture : 20/11/2017

CV

Objet : Convention d'occupation privative du domaine public avec Bouygues Télécom – Avenant de transfert du contrat en date du 01/03/2015

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 14 Avril 2004 relative à la convention d'occupation privative du domaine public avec Bouygues Télécom, et son avenant n° 1 en date du 13 juillet 2010.

Confronté à la nécessité d'investir dans les réseaux très haut débit, Bouygues télécom et SFR ont constitué une société commune dénommée INFRACOS.

A ce titre, il convient d'adopter un avenant de transfert de la convention d'occupation privative du domaine public avec Bouygues Télécom au bénéfice de la société INFRACOS.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, par 20 voix Pour, 4 Abstentions,

- Approuve l'avenant de transfert de la convention d'occupation privative du domaine public avec Bouygues Télécom à Infracos,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant et à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**C. VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20171116-2017-11-12-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2017  
Date de réception préfecture : 20/11/2017